



## AVIS DE PROMULGATION

### RÈGLEMENT NUMÉRO 557-2016

#### **Règlement déléguant le pouvoir de former tout comité de sélection nécessaire lors d'appel d'offres**

Lors de la séance ordinaire du 21 septembre 2016, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 557-2016, règlement déléguant le pouvoir de former tout comité de sélection nécessaire lors d'appel d'offres.

Ledit règlement 557-2016 entre en vigueur conformément à la Loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-DEUXIÈME jour du mois de SEPTEMBRE deux mille seize.**

---

Directeur général et secrétaire-trésorier  
M<sup>e</sup> Richard B. Morasse, MBA